

TABLE des MATIERES.

1824.	<i>Page.</i>
Acte pour mieux régler les Pêches dans le District Inférieur de Gaspé, et dans les Comtés de Cornwallis et de Northumberland.	471
Acte pour rappeler un certain Acte y mentionné, et pour pourvoir à la Pôlice du Bourg de William Henry, et certains autres Villages en cette Province.	513
Acte pour autoriser l'érection d'une Prison Commune dans le District Inférieur de Saint François, et pour pourvoir aux moyens d'en défrayer les dépenses, et pour d'autres objets.	529
Acte pour révoquer telle partie d'un Acte passé dans le Parlement de l'Angleterre, dans les dixième et onzième années du Règne du Roi Guillaume Trois, qui inflige la peine de mort aux personnes coupables de vol au montant de cinq chelins, dans aucune boutique, magasin, remise ou étable.	541
Acte pour révoquer telle partie d'un Acte passé dans le Parlement de la Grande Bretagne, dans la douzième année du règne de la Reine Anne, qui inflige la peine de mort aux personnes coupables de vol au montant de quarante chelins, dans aucune maison habitée ou dépendances d'icelles.	545
Acte pour révoquer telle partie d'un Acte passé dans le Parlement de la Grande Bretagne, dans la vingt-quatrième année du règne du Roi George Second, qui inflige la peine de mort aux personnes coupables de vol au montant de quarante chelins, sur toutes rivières navigables, ou sur un quai contigu à toutes rivières navigables.	549
Acte pour amender un certain Acte y mentionné, et pour étendre davantage la juridiction de la Gour Provinciale pour le District Inférieur de Gaspé.	553
Acte qui explique un Acte passé dans la deuxième année du règne de Sa Majesté, chapitre quatrième, concernant le devoir des Officiers Rapporteurs, et les Elections des Membres pour servir dans la Chambre d'Assemblée de cette Province.	555
Acte pour amender un Acte passé dans la troisième année du Règne de Sa Majesté, intitulé, "Acte qui fait des Règlemens ultérieurs pour les personnes qui tiennent des Maisons d'Entretien Public, et qui détaillent des Liqueurs fortes, et pour d'autres objets."	559
Acte pour faire de plus amples dispositions pour le Règlement du Commerce, entre cette Province et les Etats-Unis d'Amérique, par terre ou par la navigation intérieure, et pour continuer, pour un tems limité, et amender deux certains Actes y mentionnés.	563
Acte pour pourvoir plus amplement au sujet des personnes qui seront ci-après nommées Inspecteurs de Potasse et de Perlasse.	571
Acte pour expliquer et amender un Acte y mentionné, relatif aux Décrets Volontaires.	577
Acte pour faciliter les procédures contre les Biens et effets des Débiteurs en certains cas.	579